

Ecrit par le 1 septembre 2024

Cove : encore quelques jours pour profiter de 'Mai à vélo'



La **[Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin \(Cove\)](#)** participe à la 2e édition de la grande fête nationale du vélo qui se déroule jusqu'au mardi 31 mai prochain. Soutenue par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Sports, cette initiative a pour objectif de favoriser la mobilité douce.

Défi mobilité, animations ou encore sensibilisation, l'événement 'Mai à vélo' bat son plein. La Cove invite les Vauclusiens à participer au Défi mobilité 2022 qui consiste à compter les kilomètres parcourus à vélo grâce à l'application Geovelo, disponible sur [IOS](#) et [Android](#). Une fois l'application téléchargée, il vous suffit de créer un compte et de rejoindre la communauté 'CoVe (Ventoux Comtat Venaissin)'.

Si ceux qui auront parcouru la plus grande distance seront récompensés avec des cartes cadeaux, ce défi

Ecrit par le 1 septembre 2024

a surtout pour objectif de montrer l'engagement de la Cove et de ses habitants dans la transition écologique. Pour suivre les classements nationaux et locaux, tout au long du challenge, rendez-vous sur [le site de Mai à vélo](#).

Des animations dans les communes de la Cove

Demain, le samedi 21 mai, il y aura une Bourse aux vélos dans la cour intérieure de la Bibliothèque Inguimbertaine à Carpentras où il y aura des ventes ainsi qu'un atelier mécanique et marquage de vélos. La Cove présentera également son [Schéma directeur cyclable](#) qui a pour objectif de développer la pratique utilitaire du vélo afin de diminuer la pollution atmosphérique.

Jusqu'à ce dimanche 22 mai, il est possible d'aller voir une exposition de vélos anciens dans le jardin de la bibliothèque d'Aubignan. Un Concours photos « Aubignan à vélo » aura également lieu dimanche sur les réseaux sociaux. Les plus beaux clichés seront exposés fin mai à la bibliothèque de la commune et le vainqueur remportera un bon d'achat à dépenser chez 'Les cycles du Ventoux'.

Pour découvrir le programme de 'Mai à vélo' en détail, rendez-vous sur [le site de la Cove](#).



V.A.

Ecrit par le 1 septembre 2024

CoVe, La Fondation du patrimoine accompagne les propriétaires de biens remarquables

La **CoVe** (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), par son adhésion depuis plusieurs années à la **Fondation du patrimoine** permet désormais aux propriétaires privés l'accès aux services de l'association pour l'octroi d'aides aux travaux de préservation de leurs biens. Objectif ? La mise en valeur du patrimoine privé non protégé par l'Etat au titre des monuments historiques.

«Ce nouveau soutien, a précisé Dominique Plancher, vice-présidente déléguée au tourisme, à la culture et au patrimoine, vise à aider les propriétaires de biens immobiliers d'intérêt patrimonial à préserver leurs biens, sachant que la qualité de notre cadre de vie et notre attractivité touristique ne sont pas sans lien avec le bon état de conservation de ce bâti privé.»

Pour y accéder ?

Les propriétaires privés doivent tout d'abord s'adresser au **CIAP** (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) qui organise, via des bénévoles, des permanences et examine la teneur du projet d'orienter le particulier vers un délégué de la Fondation qui exposera les différents dispositifs d'aide existants.

Critères d'éligibilité

Les projets doivent émaner de propriétaires privés-hors associations-, éligibles au label de la fondation patrimoine. Celle-ci doit reconnaître l'intérêt patrimonial de l'immeuble bâti et non protégé par les Monuments historiques ainsi que la qualité de la restauration extérieure envisagée. Les travaux doivent n'avoir pas débuté et la façade, les portes ou fenêtres doivent être visibles depuis la voie publique ou accessible au public.

Concrètement

Le label est attribué pour une période de 4 à 5 ans et permettra à son détenteur d'obtenir une aide de 2% du coût des travaux labellisés -et parfois au-delà selon l'intervention de la CoVe ou de la commune- et de bénéficier d'un avantage fiscal en déduisant de ses revenus 50 à 100% du montant des travaux s'ils concernent des éléments visibles de la voie publique.

Un fonds de 4 000€ sur 4 ans

Le partenariat de la CoVe avec la Fondation du patrimoine porte sur un fonds annuel de 4000€ sur 4 ans. La commission d'attribution des aides est composée de représentants de la CoVe, de la Fondation et celle-ci invitera volontiers des personnes qualifiées ou l'architecte des bâtiments de France à y participer.

Ecrit par le 1 septembre 2024

Plus de détails ?

En adhérant à la Fondation du patrimoine -dont les frais d'adhésion se montent à 1 100€ prélevés sont issus du Fonds concours patrimoine-, la CoVe offre l'accès aux services de l'association à ses 25 communes et aux propriétaires privés, pour la restauration du patrimoine communal et privé.

La fondation du patrimoine

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine a pour but de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national. Elle s'attache à l'identification, à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine. Elle contribue à la sauvegarde des monuments, édifices, ensembles mobiliers ou éléments remarquables des espaces naturels ou paysagers menacés de dégradation, de disparition ou de dispersion. Elle concourt ainsi à l'emploi, à l'insertion, à la formation et à la transmission des savoir-faire dans les secteurs de la restauration et de la valorisation du patrimoine. Elle apporte son concours à des personnes publiques ou privées pour l'acquisition, l'entretien, la gestion et la présentation au public de biens patrimoniaux, qu'ils aient ou non fait l'objet de mesures de protection.

Le Partenariat

Le partenariat CoVe et Fondation du patrimoine a été acté et signé par [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove ; Marie Delaunay déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine ; Dominique Plancher vice-présidente déléguée au tourisme à la culture et au patrimoine, maire de Venasque et Patricia Olivero maire de Suzette lors de la signature de la convention.

MH

Ecrit par le 1 septembre 2024



De gauche à droite

Dominique Plancher, vice-présidente de la CoVe délégué au Tourisme, à la Culture et au Patrimoine, Marie Delaunay, déléguée départementale Vaucluse de la Fondation du Patrimoine, Patricia Olivero, maire de Suzette en l'église de Suzette.

Cyber Clean Up day, la Cove donne l'exemple

Ecrit par le 1 septembre 2024



La Cove vient de faire un nettoyage numérique de ses données éradiquant 93, 9119 Go dont 11,155 Go de ses messageries et 82,7569 Go des serveurs de stockage, soit l'équivalent de 1, 367 kilos de CO2.

Dans le cadre du Plan climat, la Cove a participé entre le 14 et le 18 mars au [Cyber world cleanup day](#). Pour cela, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin a demandé à ses agents de rapporter des objets informatiques en fin de vie ; a proposé que chacun s'attèle à un grand nettoyage des données informatiques inutilisées : mails et données sur les serveurs ; a mené des opérations de sensibilisation auprès des agents et conduit des formations spécifiques aux outils numériques comme la gestion de projets et les transferts de fichiers.

Les chiffres

11,155 go ont ainsi été nettoyés dans les messageries soit l'équivalent de 167kg de CO2, soit 4 175 Wh l'équivalent de 69,6h d'utilisation d'une ampoule de 60wh. A titre de comparaison cela représenterait 865 km en voiture, la fabrication de 32 T-shirt et 9 jours de chauffages au gaz d'un logement. Mais la plus grande partie a concerné les 82,7569 Go libérés des serveurs de stockage.

Les serveurs

Ecrit par le 1 septembre 2024

Concernant les 82,7569Go libérés des serveurs de stockage c'est l'équivalent de 1,2 tonnes de Co2 qui a été économisé soit plus de 9 millions de litre d'eau du robinet économisés ou 693 642 km parcourus en TGV ou, encore, la fabrication de 37 smartphones. Au centre, Jacqueline Bouyac Présidente de la CoVe, entourée de Sandrine Raymond vice-présidente à la Transition énergétique et écologique, et Jaouad Ziaty délégué au développement numérique.

MH

Graineterie de Carpentras : une reprise d'activité en vue ?



Carpensud vient d'organiser une visite de la graineterie Roux, située à Carpentras, dont la Cove

Écrit par le 1 septembre 2024

est aujourd'hui propriétaire. Entre rénovation des machines et projet de réhabilitation du bâtiment, que va-t-elle devenir ?

L'association d'entrepreneurs du Comtat Venaissin [Carpensud](#) vient d'organiser une visite de la célèbre graineterie Roux de Carpentras, l'une des cinq encore existantes en France, coordonnée par [Nicolas Meffre](#), directeur de Link organisation. L'occasion pour l'association de faire intervenir un de ses récents adhérents [Dominique Risueno](#), dont l'activité principale réside dans la rénovation de machines, mais aussi Stéphanie Collet, directrice des affaires culturelles de la [Cove](#).

Dans un premier temps, Stéphanie Collet a rappelé l'historique de la graineterie Roux, de sa mise en fonction jusqu'à sa cessation d'activité, en passant par son sauvetage de la destruction au début du siècle, ainsi que son rachat par la Cove. Dominique Risueno a ensuite prit la parole afin d'expliquer son activité, encore peu connue du grand public, et de démontrer comment les machines de la graineterie pourraient être rénovées dans un but plutôt pédagogique.

Une graineterie centenaire

Aujourd'hui inscrite en tant que monument historique au Ministère de la culture, la graineterie Roux était à l'origine un moulin. Au début du XXème siècle, Albert Simon dont l'industrie de graines et semences se situe à Sorgues, veut étaler son activité à Carpentras. Il transforme donc le moulin en graineterie juste avant la Première guerre mondiale mais celle-ci vient perturber ses affaires. Il offre le bâtiment quelques années plus tard à son gendre Aimée Roux, en tant que dot, et c'est là que la graineterie prend le nom sous lequel elle est encore connue aujourd'hui.

Écrit par le 1 septembre 2024



La plus grosse machine de la graineterie Roux, aussi appelée « le moulin ». Elle se situe dans la salle la plus ancienne et prend tout un pan de mur. ©Vanessa Arnal

De la fin de la préhistoire jusqu'aux années 1980, les paysans étaient autonomes dans la production de semences pour réensemencer leurs champs d'une année sur l'autre. C'est au XIX^{ème} siècle seulement qu'on essaye d'améliorer le processus de tri et de décorticage des semences pour optimiser la productivité. Les graineteries sont donc devenues essentielles pour exercer ces fonctions-là.

À partir des années 1920, les techniques d'hybridation et de modification génétique commencent à apparaître. Ainsi, des machines plus performantes viennent s'installer dans les graineteries. Dans les années 1970, les affaires deviennent plus compliquées pour la graineterie Roux mais aussi les autres graineteries françaises puisqu'elles subissent la pression du lobby du maïs américain. Ce dernier crée des espèces hybrides et s'approprie le vivant en déposant des brevets sur ses créations. La graineterie Roux ferme donc ses portes en 2002 et est rachetée par la Cove quelques années plus tard pour éviter sa destruction.

Ecrit par le 1 septembre 2024



Une des plus anciennes machines de la graineterie Roux. Elle permet de trier les corps étrangers et les graines. ©Vanessa Arnal

Une possibilité de modernisation et de reprise d'activité ?

Aujourd'hui, la graineterie Roux « baigne dans son jus », comme l'indique Stéphanie Collet. Son inscription au Ministère de la culture les protège, elle et ses machines, de toute destruction. Tout a été laissé tel quel. « On dirait presque que les ouvriers ont quitté les lieux hier soir », ajoute la directrice des affaires culturelles de la Cove, avant d'évoquer l'avenir du bâtiment.

Un restaurant sur le thème des graines, un café agencé autour des machines, un laboratoire, un musée ou tout simplement de nouveau une graineterie. Les possibilités de réhabilitation de la graineterie Roux sont nombreuses. Pour l'instant, ces hypothèses n'en sont qu'au stade d'idées, mais la Cove reste optimiste face au potentiel du lieu, notamment grâce à sa superficie qui s'étale sur trois étages.

Dominique Risueno a tenu à ajouter que les machines restent exploitables. « Le bruit poserait un problème au voisinage, mais il serait tout à fait possible d'électrifier les machines individuellement pour les présenter en mouvement lent afin que les visiteurs en comprennent le fonctionnement », a développé le rénovateur de machine. Cet remise en route nécessiterait seulement la cartérisation des machines,

Ecrit par le 1 septembre 2024

c'est-à-dire la création d'une barrière protectrice autour de ces dernières, pour que les potentiels futurs salariés ou visiteurs soient mis hors de danger.



Dominique Risueno explique comment cette machine, appelée le vibraklon et utilisée pour tamiser les graines, pourrait être rénovée. ©Vanessa Arnal

Pour le moment, la graineterie Roux, située près de la gare de Carpentras, garde ses portes closes et ses machines endormies. Le bâtiment reste à la recherche d'un projet, d'une destination, afin de mixer le passé, le présent et l'avenir. Telle est l'ambition de la Cove.

La Gare numérique recrute à Carpentras

Ecrit par le 1 septembre 2024

La **Cove** (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) recherche pour son tiers-lieu Gare numérique situé à Carpentras un gestionnaire administratif, comptable et technique.

« Vous voulez vous investir dans un projet dynamique, dans un lieu dédié aux entreprises et au public, tourné vers les transitions écologiques et numériques ? », questionne l'interco qui invite les candidats à se manifester avant le 10 mars prochain.

En qualité de chargé de gestion de la gare numérique, vous assurez le suivi de la gestion immobilière de la Gare numérique. A ce titre, vous êtes chargé.e de gérer les conventions ou réservations, la régie de recettes, les demandes d'intervention techniques formulées auprès d'autres services de la CoVe ou de prestataires extérieurs.

Vous accompagnez les entreprises résidentes : installation, présentation du site, fonctionnement, création des droits, premières mises en relation. En outre, en binôme avec l'assistante de la direction, vous participez à l'accueil téléphonique et physique et effectuez des tâches de secrétariat. Toutes les informations sur le poste : [cliquez ici](#).

Par ailleurs, la Cove est à la recherche d'un investisseur capable de porter un projet de rénovation/extension de la halle du goût située à la Gare Numérique et de l'exploiter avec pour activité principale la restauration. Toutes les informations en [cliquant ici](#).

La Gare numérique recherche un collaborateur. Crédit photo: Cove

L.M.

(Vidéos) : Des vœux en veux-tu en voilà

Alors qu'il ne reste plus que quelques jours pour présenter ses vœux, cette année a été marquée, crise sanitaire oblige, par une multiplication des vidéos des élus du Vaucluse pour célébrer 2022. Nous vous proposons une séance de rattrapage de ces 'e-cérémonies' en vous présentant celles dont nous avons été tenus informés.

Des vœux qui, cette année, [ont débuté dès le 31 décembre avec Pierre Gonzalvez](#), maire de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Dans la foulée, le 1^{er} janvier, ont suivi [ceux de Thierry Lagneau](#), maire de Sorgues et premier vice-

Ecrit par le 1 septembre 2024

président du Conseil départemental de Vaucluse.

Jean-François Périllhou, prendra la suite le 7 janvier, [en s'adressant à ses administrés](#) en tant que maire de Vaison-la-Romaine.

Le 11 janvier, Dominique Santoni, nouvelle présidente du Conseil départemental de Vaucluse depuis l'été dernier, [publiait à son tour une vidéo](#) pour célébrer cette nouvelle année.

Après, le 12 janvier, Christian Gros, maire de Monteux, est intervenu [lors d'une interview filmée de près de 24 minutes](#). Egalement président de la communauté de communes des Sorgues du Comtat, ce dernier renouvellera [l'exercice des vœux au nom de l'intercommunalité](#) le 17 janvier.

Toujours le 12, la Cove a lancé [la diffusion d'un clip](#) de 1mn55 où Jacqueline Bouyac souhaite une très belle année à venir sans apparaître dans la vidéo.

Le député de la 3e circonscription, [Adrien Morenas](#), présentait également ses vœux face caméra.

Le sénateur Alain Milon s'est exprimé sur les enjeux qui nous attendent à travers une [vidéo](#) publiée sur Facebook.

Le 14 janvier dernier c'est ensuite Anthony Zilio, maire de Bollène, qui s'est prêté à l'exercice dans [une vidéo de 3mn07](#).

Vœux en cascade pour Avignon

En attendant les vœux au monde économique, axés cette année sur la thématique du commerce, Cécile Helle, maire d'Avignon, a fait le tour des quartiers pour proposer des vœux à la carte.

[Vœux au quartier Ouest](#) aux côtés de Frédérique Corcoral, adjointe au maire.

[Vœux aux populations du quartier Nord Rocade](#) en compagnie de Julien De Benito, adjoint au maire.

[Vœux aux habitants du quartier Nord](#) avec Kader Belhadj, adjoint au maire.

[Vœux au quartier Sud-Rocade](#) avec Isabelle Labrot, adjointe au maire déléguée au quartier Sud Rocade et au projet de NPNRU.

[Vœux aux habitants du quartier de Saint-Chamand](#) avec Amy Mazari-Allel, adjointe au maire.

[Vœux concernant le quartier des îles Barthelasse et Piot](#) en compagnie de Jean-Marc Bluy, adjoint au maire délégué au quartier Centre-Ville et aux îles Barthelasse et Piot ainsi qu'à l'habitat/logement.

Ecrit par le 1 septembre 2024

[Vœux destinés au centre-ville](#) de la cité des papes en présence Jean-Marc Bluy adjoint au maire.

[Vœux pour le quartier de Montfavet](#) en compagnie de Laure Minssen, adjointe au maire.

[Vœux au quartier Est](#) avec Martine Clavel, adjointe au maire déléguée au quartier Est et aux enjeux de santé publique.

A cela s'ajoute [les vœux à l'attention des acteurs sportifs de la Ville](#) avec Zinèbe Haddaoui, adjointe au maire Déléguée à la ville fraternelle (vivre ensemble : jeune, famille, seniors, intergénérationnel), active et sportive.

2022 avec les décideurs du territoire

Faute de possibilité de se réunir en présentiel en raison des contraintes sanitaires, les décideurs et autres acteurs économiques du département ont aussi privilégié ce mode de communication pour présenter leurs vœux 2022.

C'est notamment le cas avec Grand delta habitat et Axedia, dont le président, Michel Gontard, ainsi que le directeur général, Xavier Sordelet, [ont évoqué le bilan de l'année écoulée et les perspectives 2022](#) de la plus grande coopérative HLM de France.

Même canal de communication pour [les vœux de Benoît Mathieu](#), président du Min de Cavaillon.

L.G.

Gare numérique : la Halle du goût recherche un investisseur

Ecrit par le 1 septembre 2024



La **Cove** est à la recherche d'un investisseur capable de porter un projet de rénovation/extension de la halle du goût située à la **Gare Numérique** et de l'exploiter avec pour activité principale une activité de restauration.

La communauté de communes est propriétaire depuis 2017 du bâtiment de l'ancienne gare voyageurs et de l'ancienne halle marchandises attenante, dans le cadre d'une acquisition auprès de SNCF Réseau et SNCF Mobilité. Le bâtiment de plus de 1000m² a été réhabilité en vue de devenir un tiers-lieu favorisant les échanges, le croisement des publics, la transversalité.

Au sein de ce tiers-lieu, différents espaces s'additionnent pour créer une synergie de solutions pour tous les publics : atelier de fabrication numérique, studio de réalité virtuelle, espace de coworking, salles de réunion toutes équipées, centre d'affaires, atelier des entreprises, espace de conférence et formation au mobilier modulable, etc.

Lire aussi : [La future gare numérique de Carpentras à l'honneur](#)

Le goût pour la convivialité et l'échange

Adossée à la Gare numérique se trouve une halle couverte et son terrain viabilisé (421m² au total). La Cove recherche un investisseur capable de porter un projet de rénovation/extension de ce bien et de l'exploiter avec pour activité principale une activité de restauration, en toute cohérence et

Écrit par le 1 septembre 2024

complémentarité avec les activités que porte la collectivité dans la Gare Numérique. Une terrasse ainsi qu'un parking privatif de 10 places seront mis à disposition sous forme de location.

En effet, un tiers-lieu a besoin pour son bon développement d'une activité de restauration afin d'assurer la nécessaire convivialité et de fixer les échanges et la transversalité inhérente à un tel lieu. De plus, la Gare Numérique apporte un volume de clientèle captive suffisamment conséquent pour justifier ce type d'équipement en plus de la position stratégique, de la qualité et du niveau d'investissement réalisés sur ce futur bâtiment totem du territoire. Pour ce chantier au long cours dont la première pierre fut posée à l'été 2019, le budget total s'élève à 3,02M€ (dont 617 836€ pris en charge par la Région Sud-Paca).

Ecrit par le 1 septembre 2024



Ecrit par le 1 septembre 2024

Bâtiment dédié à la Halle du goût. Crédit : service DDET Cove.



Terrasse Gare numérique. Crédit: Cove

L.M.

Jacqueline Bouyac : « Je crois à une gouvernance de projet partagée »

Ecrit par le 1 septembre 2024



Présidente de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), présidente du Parc naturel régional du mont Ventoux et vice-présidente de la Région Paca, Jacqueline Bouyac mise sur la co-construction. Découvrez son entretien à l'occasion de la sortie de l'édition 2021 de notre hors-série '[Le Vaucluse en Chiffres](#)'.

Comment la Cove s'est-elle adaptée à la crise sanitaire pour apporter des réponses concrètes ?

« Notre intercommunalité a dû faire preuve d'adaptabilité et d'efficacité pour répondre aux enjeux que la crise Covid a brutalement mis sur notre chemin ; que ce soient au niveau de la continuité du service public pour nos usagers, de la solidarité avec nos communes membres ou du soutien auprès des entreprises et autres acteurs du territoire. Pour le secteur économique, l'engagement annuel de la Cove de 1M€ se décline en soutien aux structures économiques locales, en actions de promotion des filières et des acteurs au sein de la Provence créative, en animation d'infrastructures consacrées aux entreprises mais aussi en actions de promotion pour asseoir le rayonnement de notre destination touristique Ventoux Provence. Ce contexte nouveau de crise nous a amenés à mobiliser des moyens supplémentaires dans un plan de relance de l'économie adapté au tissu local. J'ai porté politiquement ce plan de 500 000€ car c'était une priorité de soutenir nos entreprises fragilisées. Nous avons aussi soutenu financièrement certaines entreprises aux côtés de la Région via le 'Fonds Covid résistance'. »

Ecrit par le 1 septembre 2024

À l'image de la Région, la Cove s'est-elle affranchie de ses domaines de compétence pour répondre à l'urgence ?

« Effectivement. Tout en restant dans les champs d'intervention sur lesquels nous avons un réel levier d'action, il nous a fallu réinventer nos dispositifs d'intervention pour être au plus près des besoins. Nous avons ainsi centralisé et co-financé l'achat de masques pour les habitants de nos communes, doté le Centre hospitalier de Carpentras de sur-blouses ou participé à l'organisation et au financement de la mise en place du centre de vaccination à Carpentras. »

Quelles sont les leçons tirées du post-covid en matière de gouvernance ?

« Vous abordez là un sujet qui me tient à cœur : la gouvernance. Dès le début de mon mandat, j'ai d'ailleurs élaboré une charte de gouvernance au sein de la Cove. Je crois à une gouvernance de projet partagée pour agir sur le territoire. L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. Nous devons tracer un chemin vertueux qui emporte l'adhésion de tous. Prenons un exemple : celui du tourisme fortement impacté par la crise. Certes, le cadre règlementaire fixe les contours de notre intervention dans ce domaine. Mais il nous appartient avant tout de définir quel tourisme nous voulons pour demain. Et vous le voyez bien, cela ne peut se construire et réussir que dans le cadre d'une approche transversale avec l'ensemble des acteurs du territoire : la Cove, les communes, l'Office de tourisme intercommunal, les professionnels de terrain, le Parc naturel régional du mont Ventoux, la 'Smart destination' de la Région et bien d'autres. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus raisonner et agir en « silos » : par échelon de collectivité, par secteur public ou privé... »

« L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. »

Le PNRV, un atout pour le territoire ou une contrainte administrative supplémentaire ?

« Sans hésitation, c'est un formidable atout pour ceux qui aiment le Ventoux ! Parle-t-on de contraintes lorsque les jeunes écogardes du Parc surveillent nos forêts en période estivale ou lorsque le parc intervient concrètement pour reconstruire le massif des Dentelles détruit par l'incendie de cet été ? Le parc impulse en cette fin d'année un projet alimentaire dans nos cantines et nos foyers en faveur du 'produit local et consommé ici'. Nous finalisons le déploiement de la marque 'Valeurs parc' pour distinguer les acteurs du tourisme et de l'agriculture qui se mobilisent en faveur de leur territoire. Le Parc, ce sont aussi des moyens financiers spécifiques qui sont mobilisés pour tous les partenaires. Je citerai pour exemple la quatrième génération du programme Espace Valléen que nous venons de décrocher, 6M€ consacrés à l'écotourisme et à la gestion des sites de nature, notre candidature au programme européen Leader en 2022, 3,5M€ pour l'agriculture, le tourisme ou la culture, ou le tout nouveau 'Contrat de parc' qui tenait à cœur au président de Région. Lorsque nous sommes unis, nous avons la capacité de convaincre les collectivités partenaires, l'État et l'Europe pour nous soutenir. Vous l'avez compris, le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »

Ecrit par le 1 septembre 2024

Développement économique : comment avoir l'oreille de l'État et de l'Europe ?

« En menant des projets ambitieux ou innovants, comme par exemple la 'Gare numérique' ou le développement raisonné des stations du mont Ventoux. La Cove postule à de nombreux dispositifs et appels à manifestation d'intérêt qui nous permettent en retour de crédibiliser notre rôle et d'être identifiés comme un partenaire solide auprès de la Région et de l'État. À titre d'exemple, plusieurs de nos communes sont labellisées 'Cœur de ville' ou 'Petite ville de demain' et notre territoire bénéficie du label 'Territoire d'industrie' et de 'Smart destination'. En matière économique, nos principaux axes d'intervention sont, notamment par le prisme de la transition écologique, l'accompagnement à la relance, le soutien à l'attractivité et à l'innovation et la mise en place d'actions ciblées en fonction de secteurs identifiés : tourisme, agro-agri, commerce, immobilier et circuits courts. Ma casquette de vice-présidente de la Région me permet également d'être au cœur des dispositifs d'intervention comme le CRET ou le SRADDET. »

« Le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »

Comment placer l'avenir du territoire au-dessus des rivalités politiques ?

« À la Cove d'abord, nous sommes engagés et mobilisés sur nos 25 communes pour créer un territoire capable de satisfaire l'ensemble des besoins de sa population et dans l'intérêt général de tous ! La place du débat politique est dans les conseils municipaux. Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majorité-opposition des conseils municipaux. L'étymologie du mot Intercommunalité n'est-elle pas 'Inter' ensemble et 'co' avec ? Pour le parc, la mission qui m'a été confiée était de rassembler pour bâtir un projet de territoire qui fasse consensus. Avec 37 communes adhérentes (sur 39), force est de constater que nous avons dépassé les clivages politiques. Dans la méthode de travail, tout comme dans la conduite des projets, le dialogue et la concertation sont au service d'un projet commun tourné vers la transition écologique et la préservation patrimoines. Lorsque élus, institutions, entreprises et associations se rassemblent, c'est pour le bien de tous. Le Parc naturel régional est un projet collectif qui fait sens autour du Ventoux et, le plus important, c'est bien le Ventoux ! »

« Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majorité-opposition des conseils municipaux. »

À quoi ressemblera la Cove en 2050 ?

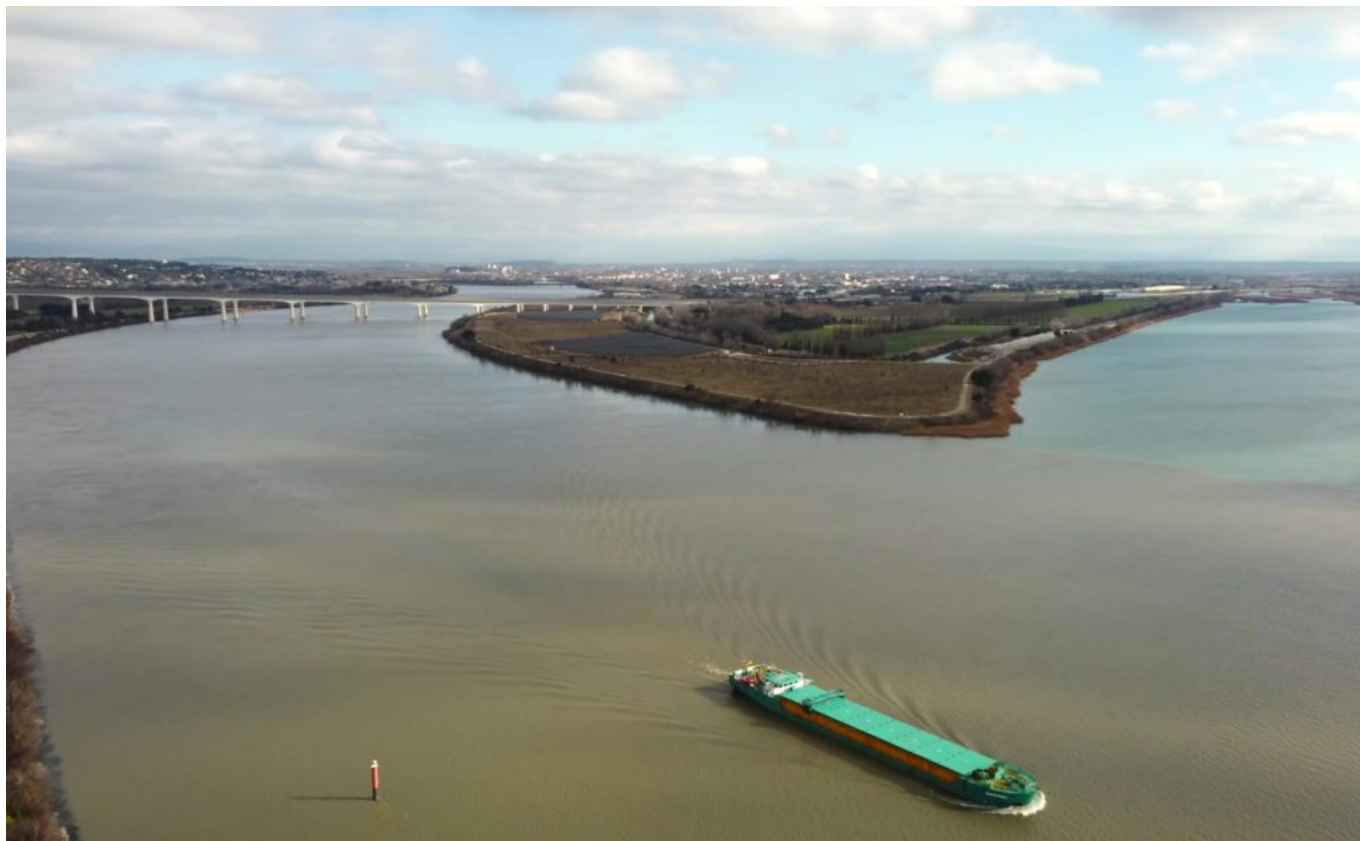
« En 2050, la Cove sera un territoire qui, je l'espère, aura opéré sa mutation par une transition économique et écologique. Sur la transition économique d'abord, nous travaillons par exemple sur le

Ecrit par le 1 septembre 2024

secteur touristique avec la compétence de gestion des stations du Mont-Ventoux et nous conduisons un vaste programme de diversification des activités du Mont-Ventoux face à l'évolution du climat. Sur la transition écologique ensuite, nous serons, si nous atteignons les objectifs de notre plan 'Climat air énergie territorial', un territoire Tepos, c'est à dire un territoire à énergie positive. Notre objectif est de diminuer de près de 47% la consommation énergétique du territoire et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 6% en 2015, à 38% en 2030 et 110% en 2050. Comment ? En intervenant par exemple sur le développement des énergies solaires, sur la rénovation énergétique de l'habitat et sur une offre concrète de mobilité douce par un schéma directeur des pistes cyclables pour les déplacements quotidiens. En 2050, il sera donc possible de se rendre sur son lieu de travail à vélo, entre les villages ou vers la ville centre, ou de se rendre dans un bâtiment public autonome en consommation grâce à sa couverture en photovoltaïque. »

Bassin de vie d'Avignon : les intercommunalités veulent jouer collectif

Ecrit par le 1 septembre 2024



Trois départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI, le bassin de vie d'Avignon est tirailé par de nombreuses contraintes. Les intercommunalités de ce territoire entendent pourtant désormais travailler ensemble pour mener des projets communs. Avec au programme pour débiter : la mobilité durable et l'aménagement du territoire.

Huit intercommunalités du bassin de vie d'Avignon viennent d'engager une démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs. »

Dépasser les périmètres institutionnels

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin), les Communautés de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Ventoux Sud, Sorgues du Comtat et le Pays d'Apt Luberon pour le Vaucluse, ainsi que l'agglomération du Gard rhodanien et la Communauté de communes du Pont du Gard pour le Gard, entendent ainsi dépasser ces freins administratifs. Objectif : mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

Nombreux défis à relever

« Les différentes intercommunalités qui composent le grand bassin de vie d'Avignon sont ainsi confrontées à de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de

Ecrit par le 1 septembre 2024

développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de transition écologique ou de positionnement régional, expliquent les 8 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

« Le grand bassin de vie d'Avignon est un véritable espace vécu aux nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, poursuivent ces collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie. Les déplacements quotidiens de toutes natures, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles en font un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels. »

Les transports et l'aménagement pour priorité

A l'initiative du Grand Avignon et des Sorgues du Comtat, avec l'appui de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), 2 premières rencontres ont eu lieu depuis le mois de juillet entre les présidents de ces intercommunalités. A cette occasion, ces derniers ont défini des sujets prioritaires de coopération, en particulier la mobilité et l'aménagement du territoire.

Une feuille de route a été fixée pour 2022 :

- déterminer la forme la plus adaptée de cette alliance qui ne doit pas se substituer aux compétences et prérogatives des intercommunalités ;
- préfigurer et lancer des actions communes, notamment en matière de mobilité durable.

« Au mois de février 2022, un troisième rendez-vous est prévu et sera ouvert aux autres intercommunalités du Grand bassin d'Avignon (ndlr : on pense à celles du Nord des Bouches-du-Rhône plus particulièrement) souhaitant être associées à cette démarche. Elle aura pour objectif d'avancer dans la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »